

Brignais

Magazine

N° 33

BUDGET 1990

Maîtrise des dépenses courantes
et auto-financement
en progression.

L'eau, source de vie

Amélioration de la production
et protection des ressources.

Interview de Michel Thiers

Vice-Président du Conseil Général
depuis le 2 février 1990.



La réussite des jeunes : une volonté à Brignais

33% de la population a moins de 21 ans :
une des premières préoccupations de la Municipalité.

UN HAUT LIEU DE LA CUISINE SUR MESURE



Bénéficiant d'une expérience de plus de 40 années, DROMARD Cuisines s'est forgé une réputation de leader dans le domaine de l'équipement de la cuisine.

DROMARD Cuisines, c'est le conseil d'un véritable professionnel et tout un choix parmi les plus grandes marques :

- GENERAL ELECTRIC, le fabuleux réfrigérateur US,
- SCHOLTES, MIELE, ROSIERES, AEG..., les marques leaders d'appareils électroménagers "blancs",
- POGGENPOHL, leader européen de la cuisine "haut de gamme",
- ARTHUR BONNET, grande signature française de la cuisine.



DROMARD

RN 86 - 69530 BRIGNAIS
70, cours de la Liberté - 69003 LYON

51 MGTB Martin-Jamond

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

ENVIRONNEMENT

- La métamorphose d'une décharge, p. 4
- Etude sur la Zone d'Activités p. 5
- L'eau : source de vie, p. 18

SCOLAIRE

- 6/8 ans : des jeux pour apprendre, p. 6
- Do you speak English ?... p. 7

NOTRE VILLE

- Rochilly : un quartier à découvrir p. 8

- Nouveau ! deux adresses de qualité à Rochilly, p. 9

- Et les transports ? p. 16

- Des lettres d'or pour un jour inoubliable, p. 17

- Décoration de Louis Goumy

- Noces d'or à Brignais

- Relations Est-Ouest, Le point de vue de Michel Thiers p. 20

- Sécurité, p. 21

- Communiqué de la Gendarmerie p. 21

- Le stationnement, p. 21

- Rencontre Québec-Brignais Le courant passe... p. 24

- Brignais, centre de réflexion franco/québécois

- Informatisation de la bibliothèque, p. 28

- Le sport à Brignais, p. 28

LE BUDGET 1990 p. 10

INTERVIEW

- Interview du nouveau Vice-Président du Conseil Général p. 12

DOSSIER

- La réussite des jeunes : une volonté à Brignais, p. 13

PORTRAIT

- On aime Brignais, on s'y attache ! p. 22

JUMELAGE

- Brignais-Hirschberg : rencontre des deux Comités de Jumelage p. 27



Entreprise Régionale de Bâtiment
Filiale de la Compagnie Générale
de bâtiment et de construction

Route de Brignais - 69360 CHAPONOST - 78.56.13.00

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Artisanat-Commerce-Emploi - Education - Finances - Urbanisme - Transports en Commun - Information-Communication

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE EMPLOI	Paul MINSSIEUX Michel THIERS	Marcel MASSON Gérard BERTICAT Dominique VIRET Louis ROLLAND Marie-Thérèse MAUCOUR Jean-André CARRAS Claude LESIMPLE	Anne LEBLANC Véronique BERGER Michel CORTIAL Président Association des Entreprises Président Entente Commerciale Président des Artisans Président Professions Libérales
BATIMENTS COMMUNAUX VOIRIE-FLEURISSEMENT	Marcel MASSON Maurice REY	Dominique VIRET , Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE	Guy MONOD, Bernard BOUTE Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE
EDUCATION	Marie-Thérèse GARDON Michel THIERS	Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT Serge THOUILLET, Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT	Henriette ORSETTI Jean-Marc MARTORELL Marie-Hélène LEBRAT
FINANCES	Gérard BERTICAT Michel THIERS	Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON Jean-Louis IMBERT , Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI	
SOCIAL et SANTÉ	Marcel ARNAUD	Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT Christiane CONSTANT	Guy MONOD
JEUNES	Marcel ARNAUD Franck DESGEORGES	Guy BERNOLLIN, Gérald DREUX, Philippe CHABUT Christiane CONSTANT	Véronique LABY, Corinne BARBASSO Mohamed GOUGHENI, Yan DUMONT
VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE	Philippe CHABUT	Marie-Thérèse GARDON , Jean DARFEUILLE Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY Franck DESGEORGES, Pierre VIAL	Véronique BERGER, Raymond BLANC Geneviève BROQUET
URBANISME	Dominique VIRET Michel THIERS	Marcel MASSON , Denise CHERMETTE Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-André CARRAS Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE	Véronique BERGER, Louis BRUNOT Annie LEBLANC
TRANSPORTS EN COMMUN	Michel THIERS Cécile VAN DEN BROECK	Gérald DREUX, Jean-Louis IMBERT Guy ORLANDINI	Henriette ORSETTI, Annie VIAL
SPORTS et LOISIRS	Guy BERNOLLIN Franck DESGEORGES	Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE Louis ROLLAND, Serge THOUILLET, Jean LAPLACE	Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO
ENVIRONNEMENT	Denise CHERMETTE	Marcel MASSON , Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI	M. TOLLET, Mme TOLLET Pierre GARDON, Guy MONOD
SENTIERS PÉDESTRES	Denise CHERMETTE	Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE	
INFORMATION et COMMUNICATION	Michel THIERS	Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY Serge THOUILLET, Philippe CHABUT	Véronique BERGER
VIE EUROPÉENNE	Christiane BOUTE	Jean DARFEUILLE, Philippe CHABUT Michel THIERS , Denis CHERMETTE, Guy BERNOLLIN	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous	P. CHABUT, Adjoint à la Culture les samedis de 9 h. à 11 h.	D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30
M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques les jeudis de 18 h. à 19 h.	G. BERTICAT, Adjoint aux Finances les samedis de 8 h. 30 à 10 h. 30	G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
J.L. IMBERT, Adjoint à l'organisation et à la coordination sur rendez-vous	M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires les vendredis de 10 h. à 12 h.	D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement sur rendez-vous
P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques les samedis de 8 h. à 10 h. sur rendez-vous	M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales les samedis de 10 h. à 12 h.	F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sport les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
		M. REY, Conseiller (Voirie) : sur rendez-vous

"Nous n'héritons pas de la terre de nos aïeux, nous l'empruntons à nos enfants"

A. de ST EXUPÉRY



Ce n'est pas un hasard si vendredi dernier au colloque international de Charbonnières relatif à l'Environnement, M. Ch. Mettelet, Directeur de l'ANRED, a repris cette phrase célèbre de notre grand pionnier des temps modernes.

Notre opinion est enfin sensibilisée à notre environnement. Brignairots, vous êtes attentifs à votre qualité de vie. C'est bien, mais c'est insuffisant.

Nous devons unir nos volontés pour faire en sorte que le cadre de vie de notre chère commune s'améliore encore plus :

- au niveau des déchets (incinération à Gerland, installation d'une déchetterie, nettoyage systématique des voiries, poursuite des contrevenants, ramassage par conteneurs),
- au niveau des zones d'activités (plantation de végétaux, signalisation moderne, fluidité des voiries),
- au niveau du bâti (transformation, ravalement, promotion du bâti ancien),
- au niveau de notre propre comportement enfin.

Puisque nous parlons de qualité de vie, soyons conscients de la formidable aventure que nous sommes en train de vivre sur notre planète, plus particulièrement en Europe (nous y reviendrons dans le futur numéro de "Brignais 92").

C'est alors aux jeunes que je m'adresse :

Vous êtes nombreux à vouloir vous engager activement dans la vie. Vous l'êtes un peu moins à vouloir construire ensemble votre avenir.

Vous devez pourtant pour mieux préparer votre "environnement" participer, agir, oser, afin qu'on vous entende, afin que vos amis de votre génération vous rejoignent.

Vous avez le choix : associations, mouvements de jeunesse, commissions jeunes, rencontres locales ou internationales, jumelage.

Pour notre part, nous sommes à votre écoute.

Venez nous voir. Rencontrez les élus (Maire, ses Adjointes : Marcel Arnaud, Franck Desgeorges) ou Guy Libercier ou d'autres. Proposez-nous des actions, sollicitez-nous.

Oui, nous empruntons notre terre à nos enfants, sachons avec eux, avec vous, leur passer le bon témoin.

Chacun d'entre nous doit en être conscient.

Chacun doit se mobiliser, se sentir concerné afin de contribuer à la réussite du futur.

Michel THIERS

Maire de Brignais
Vice-Président du Conseil Général du Rhône
Conseiller Général du Canton de St-Genis-Laval

Brignais, le 13 mars 1990

Page de couverture : Les jeunes sur le mur d'escalade à Brignais.

Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignais.

Responsable de publication : M. Michel THIERS.

Ont participé à la rédaction : Adjudant-Chef AUBERT, M.T. GARDON, D. CHERMETTE, F. DESGEORGES, C. VAN DEN BROECK

M. ALTIERI, M.C. BONNOT, C. CHAUVIN, H. VIERS, M. BLACHE, R. CHARROIN.

Photos : M. FOREST, Service Communication, MOS, Mlle FORLINI, Studio DUGAS, SODIME.

Il a été conçu par le Service Information et Communication et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET à St-Genis-Laval.

Distribué par COMMUNICATION SÉLECTIVE.

La photogravure des pages couleur a été exécutée par LASERCOLOR à Brignais. — Dépôt légal 2^e trimestre 1990.

La métamorphose d'une décharge

Les décharges sauvages constituent un "fléau" de l'environnement. Les irresponsables qui se débarrassent sans scrupule de leurs déchets font preuve d'un manque de civisme inacceptable. Rien n'excuse le comportement de ceux qui justifient leur attitude du fait que la nuisance est déjà créée.

Après négociation avec les propriétaires victimes du sans-gêne d'autrui, la réhabilitation de la décharge sauvage a été confiée à l'entreprise MOS et la Société Beylat.

Le coût global de l'opération (150.000 F) est financé par les communes concernées, Brignais et Soucieu (2/3 - 1/3), une subvention du Conseil Général et une participation matérielle de la DDE.

L'action de la Société MOS a consisté à :

- enlever la masse des déchets déposés dans le thalweg ;
- redonner à celui-ci la forme de pente naturelle du terrain afin de respecter l'écoulement des eaux pluviales ;
- traiter les déchets au centre d'enfouissement technique ;
- réhabiliter les dépôts sauvages environnants (chemin et plateforme à droite du CD25) ;
- collecter manuellement les déchets dans les prés et les zones boisées environnantes avec un traitement particulier des haies et des clôtures. Souhaitant ainsi pérenniser la propreté assurée.

1.200 m³ de déchets ont donc été évacués par la collecte manuelle.

L'entreprise Beylat s'engage à buser les eaux de ruissellement et l'affluent du Chéron, ainsi qu'à remblayer le thalweg. Cette opération peut s'étaler dans le temps, ce qui nécessitera la mise en place de panneaux d'indication "propriété privée" "décharge interdite", ainsi qu'une signalisation routière temporaire adaptée.

A l'issue des travaux, la pose d'une glissière de protection et d'une clôture grillagée seront nécessaires pour dissuader les récalcitrants.

Notre proposition est de paysager une partie du virage afin de contribuer à rendre ce secteur plus sympathique.

Il serait bon que chaque Français comprenne que la propreté du paysage



Décharge sauvage : avant et après les travaux de remblayage.

et de l'environnement n'est pas seulement l'affaire de l'Administration, mais aussi de chacun d'entre nous.

Celui qui effectue un dépôt sur le terrain d'autrui risque une amende pénale de 250 à 600 F (art. R3 à 14 du Code Pénal) ; s'il s'agit du dépôt d'une épave de voiture, le montant de l'amende est de 2.500 à 5.000 F et l'auteur du

dépôt encourt ainsi de 10 jours à 1 mois de prison. Nous comptons faire appliquer ces modalités.

Ayant ainsi restitué à la nature verdoyante cette route qui serpente, pour relier nos deux communes Brignais-Soucieu, nous comptons sur le sens civique de chacun pour maintenir cet espace net et propre.

Environnement : étude sur la Zone d'Activités

150 ha de zone d'activités... Des entreprises nombreuses et performantes. Une chance pour notre ville.

Consciente de ce potentiel, la Municipalité souhaite contribuer à renforcer l'attractivité de cette zone en offrant des terrains aménagés disponibles (rappelons qu'une étude en cours vise à rendre constructible à court et moyen terme, 22 ha environ de terrain industriel...) et en améliorant l'environnement et l'image de ses zones d'activités.



L'environnement des zones industrielles : un facteur d'attractivité !

Image et qualité ! si les industriels ont montré leur intérêt pour des constructions de bonne facture architecturale comme pour l'amélioration de la zone, des efforts restent à faire, et la Municipalité entend bien y contribuer et faire respecter la qualité de l'environnement.

Parmi les diverses actions envisagées, une mission sur le "traitement des déchets en zone industrielle et les sources de pollution diverses" vient de voir le jour avec un triple but :

- connaître • informer • agir.

Avec une volonté de concertation, d'information et de collaboration avec le milieu industriel une enquête auprès de l'ensemble des entreprises va être lancée. La Ville a recruté à cette fin pour une durée de six mois environ, un stagiaire en DESS d'Urbanisme de Lyon II, qui sera chargée d'élaborer le questionnaire, de rencontrer les responsables et de faire des propositions aux commissions "Environnement" et "Artisanat-Commerce", qui ont entrepris cette action...

Affaire à suivre...

LA POUBELLE

*Je suis né par erreur
Dans une rue déserte
Et dans une poubelle
C'est moi le détrit
C'est moi le papier gras
C'est moi l'eau de vaisselle.*

*Quand les mouches malignes
Volent tout en spirales
Les chasses d'eau mitraillent
Et là sous mon poitrail
Mon pauvre cœur défaille
Je tombe et je déraille
Dans mon égout je braille.*

*J'ai envie de crier
Les rimes épouvantables
De la Muse Charogne
J'ai envie de rognier
Comme un bon vieux bâtard
Tous les os de ta trogne.*

*Dans les fosses feutrées
Des hauteurs hiérarchiques
On est plutôt sceptique
Et moi je suis le seul
De tous ces gens cyniques
A prendre un pied tonique.*

*Je suis né par erreur
Dans une rue déserte
Dans une poubelle
Une grande poubelle
Une ronde une belle
Et qui tourne sur elle.*

M. ULRICH

CEGELEC

Equipements et Entreprises Electriques
DIRECTION REGIONALE LYON :
26, rue Arago - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 72.35.34.00

**Eclairage public
Eclairage terrains de tennis
et tous terrains de sport**

Lignes de transport d'énergie

Réseaux BT - PTT - Télécommunication



6/8 ans : des jeux pour apprendre

Des activités péri-scolaires pour les enfants de 6/8 ans sont proposées par le Centre Médico-Social, les enfants s'éveillent par des jeux adaptés et pédagogiques.

Pour la deuxième année scolaire, 25 enfants de 6 à 8 ans participent à cette activité.

Ils sont réunis chaque mercredi, par groupe de cinq, dans différents locaux de la commune, selon leur domicile.

Une animatrice bénévole s'occupe du même groupe, durant toute l'année scolaire.

Des activités variées, d'ordre gestuel, jeux éducatifs, chants, histoires, exercices divers, permettent aux enfants d'être actifs. La relation privilégiée avec un adulte permet à chacun d'eux de découvrir ses capacités et devrait ensuite, au bout d'un ou deux ans, l'aider à se sentir mieux à l'école.

Pour un bon développement pédagogique de cette activité, les animatrices ont des réunions régulières avec une coordinatrice pédagogique et vont participer cette année à des séances de formation.

Ce travail ne peut être efficace que si les animatrices sont en relation avec les parents qui peuvent eux aussi beaucoup aider leurs enfants.



Des jeux pédagogiques pour un meilleur éveil.

Une structure multi-partenaires

Une coordination se fait également avec les instituteurs des enfants et la psychologue scolaire.

Cette activité a été organisée par un groupe de partenaires multiples comportant des bénévoles et associations locales, des enseignants, des travailleurs sociaux.

Ce groupe gère l'activité et réfléchit à d'autres besoins signalés par des jeunes ou familles de Brignais (l'aide à certains élèves de 6^e et 5^e, l'alphabétisation).

Si vous aimez le contact avec les enfants et les jeunes, si vous disposez de temps pour participer à cette activité, vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires au : Centre Médico-Social de Brignais tél. 78.05.16.41.

SUPER SCORE

Votre Supermarché

90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.21.78

Do you speak English ?... Sprechen Sie Deutsch ?



Depuis septembre, les jeunes Brignairots bénéficient de cours de langues étrangères en classes primaires : opération concluante et encourageante.

Apprentissage des langues étrangères à l'école : Brignais joue le jeu.

Aucun problème pour les jeunes Brignairots...

Ils ont abordé avec enthousiasme l'apprentissage de l'anglais ou de l'allemand dans toutes les classes de cours moyen de la commune dès la rentrée scolaire, et cette expérience se révèle positive.

Chaque classe bénéficie de deux heures hebdomadaires de cours dispensés par des intervenants qualifiés (deux des trois intervenants enseignent leur langue maternelle).

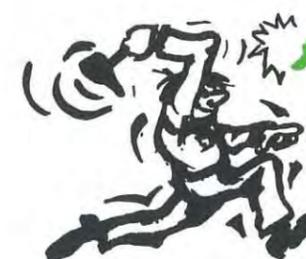
Cette expérience, proposée par M. le Ministre de l'Education Nationale à titre expérimental dans certaines communes, a pour objectif de préparer sur les plans linguistique, psychologique et culturel, les enfants à tirer le meilleur profit de l'apprentissage des langues au collège.

Cette mesure doit permettre aux jeunes de mieux prendre en compte la dimension européenne et le nouvel environnement international.

Aucun enseignant relevant de l'Education Nationale (professeurs de collège, instituteurs...) n'ayant souhaité assurer ces cours, c'est à la commune qu'incombe la charge financière de cette opération, laquelle est de l'ordre de 250.000 F par année scolaire.

Un dispositif d'évaluation sera conduit en fin d'année par un groupe de pilotage académique permettant de juger de l'efficacité d'un tel enseignement et de définir les modalités des langues vivantes.

Gageons que, quelle que soit la suite donnée à cette opération, elle ait au moins permis aux jeunes élèves d'acquérir les bases d'un autre langage et de développer le goût pour une langue étrangère perçue comme un autre moyen de communiquer.



CARROSSERIE YVERIGE

Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS

78.05.14.26

78.05.18.23

- Tôlerie, peinture
- Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide
- Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.

DEVIS GRATUIT

Rochilly : un quartier à découvrir

L'aménagement de Rochilly est un dossier sur lequel les élus ont travaillé depuis de nombreuses années. Le temps de la réflexion et de la conception a représenté une phase importante dans l'élaboration de ce projet. La volonté de la municipalité était de garantir la réalisation d'un programme de qualité.

Les projets d'aménagement des quartiers de Rochilly et des Saignes correspondent à une mise en œuvre des choix d'urbanisme effectués par la Municipalité, dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1982.

Le choix de l'offre

Les secteurs classés actuellement en zone NA sur le P.O.S. sont une réserve d'urbanisation pour le futur avec possibilité de réaliser un habitat de moyenne et faible densité sous la forme de petits collectifs, villas groupées ou isolées.

Les projets exposés sont essentiellement composés d'habitat individuel isolé (85 villas sur Rochilly, 91 sur les Saignes, 8 vers l'Espace Culture Loisirs), de quelques villas groupées, afin de former des hameaux organisés autour des placettes (36 sur les Saignes), et de quelques collectifs à l'entrée de la ville côté Nord (45 logements), vers l'Espace Culture Loisirs (20 logements).

L'objectif est de diversifier l'espace quant à sa composition bâtie et son type d'occupation.

Des lots pour édifier une maison de son choix (essentiellement le quartier des Saignes), des maisons seront proposées clefs en main (sur Rochilly et quelques hameaux vers les Saignes). Des logements en petits collectifs seront proposés, soit en accession ou en location (40 en accession, 30 en locatif à faible loyer).

Des infrastructures collectives

Ces opérations d'aménagement vont générer des besoins en équipements importants, qui seront réalisés par la Municipalité qui a obtenu une contrepartie financière pour 80 à 90 % environ du coût total.

A l'intérieur des secteurs à urbaniser, toutes les dépenses seront financées par les aménageurs.

La Municipalité réalisera un groupe

scolaire de huit classes avec un espace pour les repas, des lieux de réunion, un logement de fonction et un petit plateau sportif mixte pour le groupe scolaire et le quartier.

Des cheminements piétons seront réalisés pour favoriser l'accès au groupe scolaire à construire et les relations avec le centre ville.

Les espaces extérieurs seront plantés afin de végétaliser le site et créer des allées, perspectives donnant la sensation d'un domaine où cohabitent végétal et minéral en équilibre.



Elus, techniciens et aménageurs en visite sur le chantier du village témoin.

Nouveau ! deux adresses de qualité à Rochilly

Depuis quelque temps, on s'agite beaucoup du côté de la ZAC de Rochilly. On mesure, on perce, on assemble... malgré le manège incessant des grues et des pelleteuses on commence à voir se profiler de nouvelles maisons aux silhouettes prometteuses...

• **Le Domaine de la Fontaine aux Clercs** de Marignan Immobilier propose de belles maisons spacieuses, dont certaines très contemporaines. Façades animées de briques, grands volumes harmonieusement répartis, matériaux de construction choisis... contribuent à donner à ces maisons un attrait tout à fait particulier.

• **Les Demeures d'Arthias** signées Wimpey font découvrir le charme méconnu des maisons d'Outre-Manche et surtout ce fameux confort anglais. Les Demeures d'Arthias constituent la première réalisation en Rhône-Alpes de ce constructeur venu d'ailleurs.

Lancement inédit du village témoin

Dès le mois d'avril, ce site nouveau va devenir un but de visite pour de nombreux candidats à la construction et les premières livraisons interviendront début 91.

Le parti pris architectural différent, l'environnement et surtout le petit hameau de cinq maisons décorées ne manqueront pas de séduire les visiteurs.

Pour des maisons inédites, il fallait trouver un lancement inédit... Pendant quelques jours, deux maisons seront entièrement emballées dans des tulle de 600 m² avant d'être dévoilées au public.

L'arrivée de ces deux constructeurs à Brignais nous concerne puisque le nouvel aménagement de cette zone va permettre la réalisation du futur groupe scolaire, dans la ZAC de Rochilly. Marignan Immobilier prend en charge l'aménagement du chemin de la Lande et participe à celui de la rue Mère Elise-Rivet. La voirie située au nord du programme sera recédée à la commune. Deux terrains seront réservés à la construction d'immeubles destinés à la location.

Autant de réalisations qui profiteront directement aux Brignairois.

Un lotissement de plus à Brignais ?

« Non » répondent les constructeurs réunis pour l'occasion. Pour les aménageurs de la zone, en concertation avec la mairie, l'ambition est d'offrir sur la commune de Brignais des maisons de standing dans un environnement particulièrement soigné. Par sa qualité, ce projet s'inscrit pleinement dans les perspectives de valorisation de la commune.

Originale, cette réalisation l'est à plus d'un titre : fait rare, ce même site réunit deux programmes en un :



Confort et raffinement anglais des demeures Wimpey.



MARBRENERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES

47-49, avenue Sidoine-Apollinaire

69009 LYON - Tél. 78.83.73.60

Fax 78.47.19.78



Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose, Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier Couture : voilage, ameublement...

MAGASIN EXPOSITION
70, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

BUREAUX
Tél. 78.05.30.20
Direction :
Jean-Paul et Evelyne
GALERA

PLOMBERIE-ZINGUERIE-CHAUFFAGE-SANITAIRE
MÉNAGER • CUISINES • DÉPOT ANTARGAZ

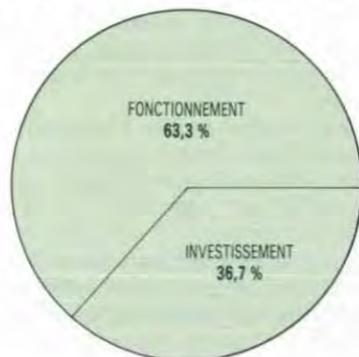
Georges Prat
78.05.18.53
11, rue du Presbytère - 69530 BRIGNAIS

BUDGET 1990

Acte primordial de la vie communale, le Budget est dans sa préparation comme dans le suivi quotidien un acte de gestion. Voté en séance publique le 22 février par le Conseil Municipal, le budget primitif 1990 atteint plus de 65 millions de francs et s'inscrit dans la démarche volontariste adoptée ces dernières années par la Municipalité :

- maîtriser la gestion quotidienne
- et assurer le développement économique de la commune.

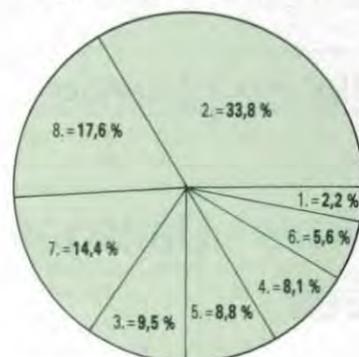
BUDGET 1990 (en % par section)



Le fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les opérations relatives à l'exploitation courante des services municipaux. Le budget primitif de la section de fonctionnement s'élève en 1990 à 41.355.156 F.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Dénrées et fournitures
- Frais de personnel
- Travaux et services extérieurs
- Participations/Contingents/Impôts/Taxes
- Allocations-Subventions
- Frais de gestion générale
- Frais financiers
- Prélèvement pour investissement

• Les Dépenses :

Malgré un taux prévisionnel d'inflation fixé à 2,5 % en 1990 (l'inflation s'est élevée à 3,6 % en 1989), les dépenses de fonctionnement de Brignais n'augmentent que de 1,7 % par rapport au budget global 1989 (budget principal + budget supplémentaire).

Trois objectifs ont déterminé les choix de l'équipe municipale :

1. **Des économies substantielles** réalisées sur les dépenses de gestion. Ainsi, on peut noter une diminution des postes "denrées et fournitures" (-4,2 %) et "impôts et taxes".

- Une compression du poste "frais de gestion générale" (transports, cérémonies, frais de PTT, documentation...) qui subit une hausse de 1.000 F par rapport au budget global 1989, soit une baisse en francs constants.

2. **La volonté des élus d'améliorer les services offerts à la population.**

- Dans le domaine social : par l'augmentation conséquente des subventions municipales versées au Foyer Résidence pour personnes âgées et au Centre Communal d'Action Sociale.

- Sur le plan de la vie associative et culturelle.

- En direction des familles par le recrutement d'assistantes maternelles pour la crèche familiale et d'intervenants en langues étrangères dans les écoles primaires.

3. Enfin de limiter le recours à l'emprunt, il convient d'insister sur le volume du prélèvement opéré sur les dépenses de fonctionnement (plus de 7,2 MF) c'est-à-dire l'épargne réalisée par la commune pour financer ses opérations d'investissement.

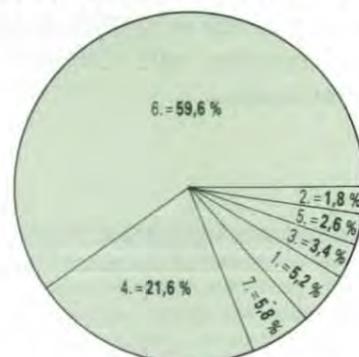
Maîtrise des charges courantes, amélioration des services offerts à la population tout en mobilisant une large capacité d'épargne, ce sont les objectifs de l'équipe municipale pour 1990.

• Les Recettes :

Elles augmentent dans les mêmes proportions que les dépenses (règle de l'équilibre budgétaire).

Brignais ne dispose pas de ressources domaniales importantes et les produits qu'elle tire de l'exploitation (piscine, camping municipal) sont limitées (+ 3,2 % pour l'ensemble de ces deux chapitres). Les dotations versées par l'Etat sont en baisse sensible (-6 %). La réforme de la D.G.E. (votée en décembre 89) et les transferts qu'elle appelle sur le contribuable local de charges supportées alors au plan national entraînent une moins-value conséquente pour la commune. La D.G.F. n'augmente que de 1,1 % alors que tous les élus, toutes tendances confondues, n'ont pas réussi à infléchir la position du Gouvernement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produits de l'exploitation
- Produits domaniaux et financiers
- Recouvrements-Subventions
- Dotations de l'Etat
- Impôts indirects
- Contributions directes
- Produits antérieurs

L'investissement

LES DÉPENSES

Investir aujourd'hui pour les emplois de demain :

La section d'investissement regroupe 20 programmes mais qui peuvent se répartir en quatre domaines de la vie communale.

1. Le domaine économique : avec un effort particulier en matière d'aménagement du Parc d'Activités (plus de quatre millions de francs) avec pour objectif d'attirer à Brignais un maximum d'entreprises pour favoriser l'emploi sur place et procurer des ressources supplémentaires (et les produits de la taxe professionnelle 1990 encouragent nos efforts).

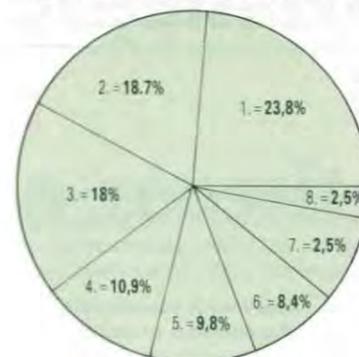
2. L'entretien de nos voies et réseaux (+ de 2,5 MF).

3. L'entretien des bâtiments et des installations municipales (piscine, équipements sportifs, bâtiments scolaires 1,4 MF).

4. Construction du groupe scolaire de Rochilly (7,5 MF) et démarrage de la réalisation de la nouvelle Gendarmerie.

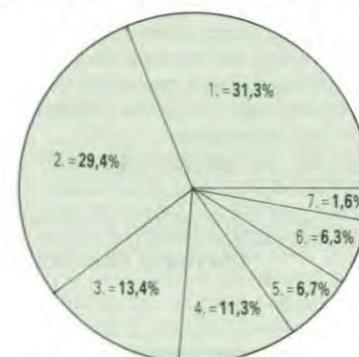
Enfin les reports de programmes engagés en 1989 et terminés en 1990 sont conséquents (+ de 5 MF).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Voies et réseaux
- Groupe scolaire
- Parc d'activités
- Bâtiments
- Remboursement emprunts
- Acquisition (terrains, matériels)
- ARCEVI et Contrat de Quartier
- Etudes

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Autofinancement
- Emprunts
- Fonds de compensation de la TVA
- Participation d'aménageurs
- Subventions
- Dotations et taxes d'équipement
- Aliénation

Quant aux recettes les points essentiels sont :

- Importance de notre épargne (7,2 MF).
- Le volume des emprunts volontairement limité (7,2 MF).
- Les participations des aménageurs aux travaux d'équipement dans les ZAC de Rochilly et du Barry (2,7 MF) sur un total de 8 MF.
- Le fonds de compensation de la TVA (sur les dépenses d'équipement de 88) plus de 3 MF).
- Enfin des subventions en provenance essentiellement du Conseil Général pour 1,6 MF.

En conclusion, ce budget 1990 a été étudié avec le souci de recherche de toutes les économies de gestion possible, de limiter le recours à l'emprunt, de favoriser le dynamisme économique tout en améliorant les services rendus à la population. Et ce, en plaçant Brignais dans une position envieuse par rapport aux communes de même importance démographique.

Les Impôts locaux

Malgré la hausse des produits tirés de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises (+ 18,2 % soit un produit supplémentaire de 1,868 MF), le Conseil Municipal a retenu une légère augmentation du taux d'imposition de la taxe d'habitation (+ 0,54 point). Dans un contexte général de "flambée des taux" des impôts locaux, Brignais a voulu maintenir une fiscalité modérée et solliciter, par solidarité, l'ensemble de la population sur cet impôt local acquitté par tous, dont le taux (7,85 %) demeurera un des plus faibles du département.

TAUX DES TAXES LOCALES	1989	1990	PRODUITS 1990
TAXE D'HABITATION FONCIER BATI	7,31	7,85	3.972.100
FONCIER NON BATI	15,60	15,60	4.224.480
TAXE PROFESSIONNELLE	46,11	46,11	180.751
	13,93	13,93	12.140.183

Pour 1990, faire passer le taux de la Taxe d'Habitation de 7,31 % à 7,85 % représente une augmentation relative de 7,38 % d'une année à l'autre.

Le produit attendu sera donc de 3.972.000 F, soit une augmentation de 272.240 F si on avait laissé le taux constant.

Au niveau de la feuille d'impôt du contribuable ci-dessous, sa Taxe d'Habitation, pour la part communale, passera de 1.363 F à 1.494 F. Cela correspond d'une part à une augmentation de 7,38 % votée par le Conseil Municipal, et 2,28 % due à la loi de finances votée par le Parlement.

Exemple : 2 personnes à charge

	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION
VALEUR LOCATIVE BRUTE (1)	23.120	23.120	23.120
VALEUR LOCATIVE MOYENNE	17.260	13.460	12.250
- général à la base		15	2.010
- personne(s) à charge			5
par pers. rang 1 ou 2	10%	10%	15%
pour 2 personnes	3.440	2.680	3.660
par pers. rang 3 ou +	20%	15%	20%
pour personne(s)			
- spécial à la base			5%
VALEUR LOCATIVE NETTE	19.680	18.430	18.850
BASE NETTE D'IMPOSITION	18.650	17.470	17.860
TAUX D'IMPOSITION 89	7,31	3,59	0,57
	90	7,95	
COTISATION 89	1.363 F	627 F	102 F
	90	1.494 F	

(1) Cette valeur locative brute est revalorisée en 1990 d'un pourcentage de 2,3 % décidée par l'Etat.

Les ratios financiers

Dans tous les cas de figure, des ratios extrêmement favorables pour Brignais.

INDICATEUR	UNITÉ	BRIGNAIS BP 1989	Communes -10.000 hab.	Communes +10.000 hab.
1. Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	F/hab.	3.289	3.495	4.111
2. Part des frais de personnel dans le fonctionnement	%	40	40,36	45,27
3. Endettement par habitant	F/hab.	4.482	4.863	5.277
4. Part de l'annuité de la dette dans le fonctionnement	%	18	20,51	19,12
5. Part de l'épargne ou autofinancement brut dans le fonctionnement	%	13	12,72	9,10

Ratios financiers (source : FINLOC) BP 1989

Interview du nouveau Vice-Président du Conseil Général

B.M. - M. Thiers, voici cinq ans que vous êtes Conseiller Général du canton de St-Genis-Laval. Vous venez d'être élu Vice-Président de l'assemblée départementale. Une consécration pour celui qui contribue pleinement au développement de l'Ouest Lyonnais ?

Michel THIERS. - C'est une satisfaction pour moi bien sûr d'avoir été élu Vice-Président, et d'avoir en particulier une délégation au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et également de co-présider, avec Maître Louis Chaîne, l'importante commission Transports-Economie-Enseignement-Recherche.

Personne ne niera qu'acquiescer dans une assemblée d'élus plus de responsabilités, en particulier au niveau de l'exécutif, donne beaucoup plus de possibilités. Ce sera donc une facilité supplémentaire pour plaider et réussir les dossiers de l'Ouest Lyonnais.

B.M. - Cette nouvelle mission est-elle réellement compatible avec vos responsabilités municipales ? Peut-on croire que vous accordez toujours la même importance à votre fonction de Maire ?

M.T. - Mais oui, parce que les mandats de Maire et de Conseiller Général se complètent harmonieusement. Le Maire avec son acquis, fait un meilleur Conseiller Général et s'il sait jouer de la solidarité, ce qui me paraît indispensable, décuple ses moyens au profit de son canton.

La nouvelle mission particulière qui m'est confiée permet de rencontrer des décideurs de la vie économique et éducative.

Si vous interrogez tous les responsables élus de notre pays, et quel que soit le mandat dont ils sont porteurs, ils vous répondront à une très forte majorité que le mandat de Maire est le plus beau.

Je partage de plus en plus complètement ce point de vue, car le Maire proche de ses concitoyens a une responsabilité de manager certes, mais surtout de coordonnateur d'un groupe d'élus qui constitue le Conseil Municipal, en relation étroite avec les administrés et tous les acteurs de la vie.

Les autres mandats en fait, ne sont que des parties de responsabilités face à la responsabilité du Maire, le principal organisateur de la vie de ses concitoyens.

B.M. - Quels sont à présent vos prétentions politiques ?

M.T. - Ma principale prétention politique est de participer de manière constructive à un rassemblement d'idées et d'objectifs fondé sur les valeurs traditionnelles de notre pays, cela veut dire que je souhaite jouer un rôle dans l'organisation politique au sens noble du terme, mais je ne souhaite pas m'investir dans des combinaisons politiciennes. Je veux dire par là, que je souhaite mobiliser et obtenir de mes concitoyens qu'ils s'investissent pour le bien public, mais pas pour privilégier tel ou tel au détriment des idées qui doivent faire la force de notre pays.

Pour l'heure, les deux mandats dont je suis investi m'occupent pleinement, et je ne vous cacherai pas que je crois avoir su renoncer à d'autres missions ou mandat politique qui m'ont été offerts.

B.M. - Fervent défenseur de l'intercommunalité, vous défendez également au Conseil Général des projets qui n'intéressent pas directement votre canton. Est-ce vraiment la façon la plus habile d'associer St-Genis, Chaponost, Vourles et Brignais à la vie du département ?

M.T. - Oui, je suis un fervent défenseur de l'intercommunalité et de longue date. Enfin, l'intercommunalité tient la "une" actuellement. Je pars du principe que seul on réussit peu, ensemble on réussit beaucoup mieux pour moins cher avec beaucoup plus d'innovation. Quant aux autres dossiers que je défends qui ne touchent peut-être pas directement le canton, la vie dans notre département est tellement faite de synergies, de rencontres, de renseignements, d'interventions, que tôt ou tard, on trouve bénéfice aux actions qui ont été faites pour des tiers. Il y a toujours un retour agréable aux bonnes actions que vous menez.

Ce que je crois, c'est qu'on ne reproche pas aux "politiques" d'en faire trop, mais plutôt de ne pas en faire assez dans le sens qui convient : en effet, plutôt que de les voir passer leur temps en querelles ou en concurrence souvent déloyales, l'opinion publique est beaucoup plus sensible à l'efficacité de son élu, et travailler pour le compte des quatre communes du canton sur des dossiers qui les intéressent directement ou sur des dossiers qui sont plus périphériques, mais qui auront tôt ou tard une incidence sur la vie du canton, ne me paraît pas préjudiciable.

Il y a, à mon avis, une attitude à ne jamais perdre de vue : le Maire, Conseiller



Un atout supplémentaire pour faire avancer les dossiers du Sud-Ouest Lyonnais.

Général, doit rester en toute circonstance très proche de ses concitoyens. Il doit les rencontrer souvent, soit directement, soit au cours de manifestations et être accessible en permanence.

B.M. - Avez-vous de nouveaux projets pour l'avenir ? Pouvons-nous en avoir la primeur ?

M.T. - Outre les projets de la commune qui ont été exposés au cours de la campagne 89 où dans la présentation du budget de 1990, je suis très attaché à la création bien sûr lorsque c'est nécessaire, des syndicats intercommunaux et je poursuivrai dans ce sens. Exemple : actuellement création d'un syndicat intercommunal relatif à la sauvegarde des aqueducs romains, création ou participation à des syndicats à vocation touristique, sauvegarde et amélioration de notre qualité de vie, en particulier au niveau de l'environnement, exploitation d'un bien public au niveau cantonal ou intercantonal (par exemple piscine).

Au-delà de ces projets locaux, je désire m'investir encore plus dans la construction européenne en tenant compte surtout des chamboulements dont nous sommes témoins depuis la mi-89. C'est du reste la raison pour laquelle nous avons créé la semaine dernière un poste de responsable chargée des jumelages et de la participation à la vie européenne, voire internationale.

Vous comprenez donc que je désire m'investir avec une recherche d'efficacité constante dans le domaine de l'élaboration et de la construction européenne afin de donner le maximum d'atouts à notre commune ou à notre canton pour résoudre les questions qui se posent déjà et dont la solution permettra d'améliorer notre cadre de vie.

Interview de Claire BERTONI

LASERCOLOR

STUDIO DE CONCEPTION ET DE RÉALISATION PUBLICITAIRE

**SERVICE +
PHOTOCOPIE COULEUR
CANON 500**

POSSIBILITÉS :

Masquage • Mise en couleur textes
Agrandissement • Réduction, etc.

**LABORATOIRE PHOTO
PROFESSIONNEL**

TIRAGES SÉRIE

AGRANDISSEMENTS H.O.

Collage • Plastification • Encadrement

14 rue des Ronzières / 69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.16.93 / Télécopie 72.31.67.75

DOSSIER

La réussite des jeunes : une volonté à Brignais

L'autonomie des jeunes, pour quoi faire ? Le but premier est que le jeune puisse se débrouiller seul dans la vie, il doit prendre conscience qu'il va devenir, s'il ne l'est pas déjà, un individu à part entière. Il faut cependant l'encadrer car il doit aussi comprendre qu'il est membre d'un groupe et qu'il doit veiller tout en s'épanouissant à ne pas nuire aux autres.

Des interventions multiples

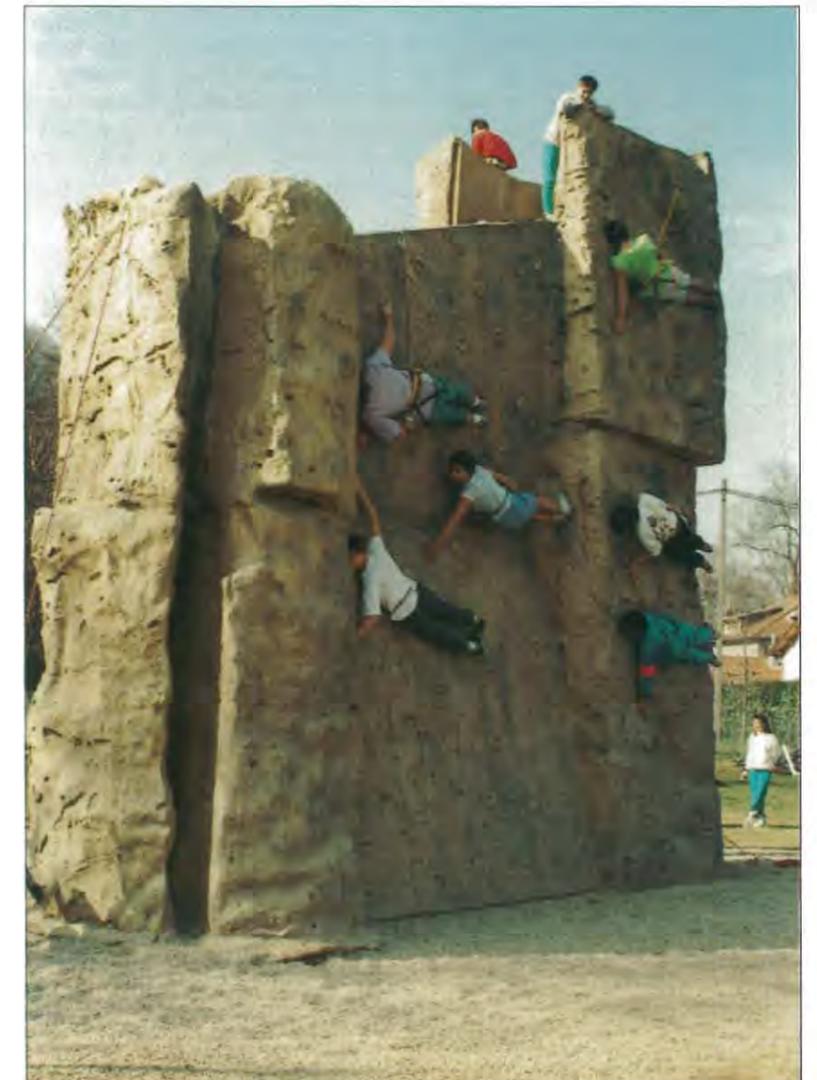
Nombreux sont les intervenants dans la vie des jeunes. Ils ont tous un rôle à jouer, mais nous ne parlerons pas de la télévision et autres médias dont l'importance dans la vie actuelle va en grandissant.

Nous soulignerons plus, pour ce qui est de Brignais, l'action des enseignants. C'est en effet dans sa scolarité que le jeune va apprendre et acquérir le bagage nécessaire à sa vie d'adulte, il en tirera la matière qui l'aidera à vivre plus tard. L'importance des équipes éducatives est primordiale et nous en sommes tous conscients.

D'autres personnes interviennent sur nos jeunes ce sont tous les travailleurs sociaux. Leur travail en faveur de l'autonomie des jeunes est à souligner, leur action est sans relâche et dirigée sur une seule voie : faire prendre conscience aux jeunes de leurs possibilités, les aider dans leurs démarches, leur donner confiance en eux.

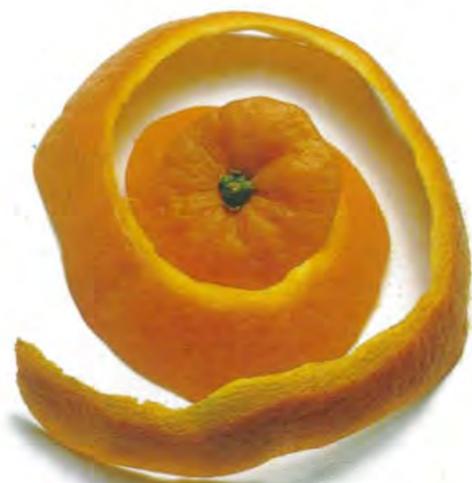
Les interventions de la Municipalité

La Commune ne peut rester inactive face à la population jeune, Brignais est d'autant mieux placée que plus d'un tiers de sa population a moins de 21 ans. La Municipalité a décidé depuis plusieurs années de s'atteler à ce travail : la création d'une Commission Jeunes, élargie à des personnes non élues, marque la volonté de redonner une dynamique à cet effort déjà important.



Le mur d'escalade bientôt inauguré par un spectacle.

POUR NOUS, LE MOINDRE DECHET
EST UN POINT NOIR A VOTRE ENVIRONNEMENT.



Eliminer les déchets est aujourd'hui une mission qui ne supporte pas le moindre défaut. C'est pourquoi, depuis 100 ans, nous développons toutes les qualités pour garantir chaque jour la protection de votre environnement.

Proximité, ponctualité et innovation font de MOS Ordures Ménagères le partenaire local de votre commune, de la collecte à l'élimination des déchets.

Ordures ménagères - Déchets encombrants - Déchets industriels - Déchets hospitaliers - Propreté urbaine. MOS met son savoir-faire au service de l'environnement pour que chaque point noir devienne vert.

ARA Communication

GARANTIR CHAQUE JOUR LA QUALITE DE VOTRE ENVIRONNEMENT.



MOS. 29, rue Greuze. 69100 VILLEURBANNE. Tél. 78 03 50 37. Agences à Lyon - St-Priest. Grenoble. Valence. St-Etienne. Montluel. Annecy.

DOSSIER

Interventions dans la vie quotidienne des jeunes

Une des priorités actuelles est le développement et la qualité de l'enseignement produit sur la commune. De grands projets sont déjà en passe d'être réalisés et les effets bénéfiques, n'en doutons pas, ne tarderont pas à se faire sentir. Mais la Commission Scolaire n'en restera pas là et parle déjà d'améliorer encore la scolarité de nos jeunes dans le primaire et la maternelle.

Le Commune intervient aussi par le biais des aides apportées aux associations. Les importantes subventions versées à celles-ci servent à leur développement ou au maintien de leurs activités. Les principaux bénéficiaires en sont les nombreux jeunes adhérents qui y font leurs premières armes dans ce qui sera leur futur rôle dans la société.

Les élus mettent aussi en place de nombreuses structures dont une sera essentielle : il s'agit du BIJ qui ouvrira prochainement. Le Bureau Information Jeunesse va répondre au besoin d'autonomie des jeunes en leur permettant d'accéder aisément à l'information par leurs propres moyens ou aidés s'ils ne peuvent d'emblée se prendre en charge. Tout y sera concentré, les renseignements du milieu scolaire et professionnel pour la recherche d'emplois et au niveau de leurs loisirs.

Pour les droits des jeunes

A partir du mercredi 8 mars, les avocats lyonnais proposent gratuitement leurs services aux jeunes mineurs pour les problèmes qu'ils seraient amenés à rencontrer (mauvais traitement, problèmes incestueux ; mais aussi : parents séparés, difficultés scolaires, problèmes bancaires...).

Vous qui avez des problèmes, n'hésitez pas à faire ce premier pas et appelez la Maison des Avocats au 78.42.01.27 à Lyon, il vous recevront si vous le souhaitez les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois entre 14 h. 30 et 16 h.

Interventions dans leurs loisirs

Guy Libercier, animateur, joue un rôle important dans le trajet qui amène le jeune à l'autonomie. En agissant dans les loisirs par le biais de jeux divers ou de sports, il va les inciter à la tolérance, à la solidarité et au respect des règles ; autant d'idées fortes guidant la vie d'adulte.

Après le bon déroulement des opérations précédentes (à noter le succès

des camps de février dans le Vercors et à Valcenis), il nous faut évoquer les projets pour l'année 1990.

Tout d'abord, le "Pass' Loisirs" sera proposé sur deux mois, juillet et août, plutôt que sur le seul mois de juillet. De ce fait, les camps week-end seront plus nombreux et les différents camps sportifs à la semaine couvriront les neuf semaines de cette période. L'expérience de séjours familiaux permettra à des familles en difficulté, de partir quinze jours en vacances après accord des assistantes sociales.

Les insuffisances

Il est cependant impossible de penser à tout et c'est à tous les jeunes de Brignais qu'il nous faut nous adresser. Si vous avez des idées, si vous constatez des manques, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Guy Libercier, l'animateur de l'O.C.B., est actuellement à la Maison des Associations et sera au BIJ, 52, rue de Ronde. N'hésitez pas non plus à rencontrer les membres de la Commission Jeunes que vous connaissez et notamment Marcel Arnaud, Adjoint aux Affaires Sociales et Santé, ou à Franck Desgeorges, Délégué à la Jeunesse.

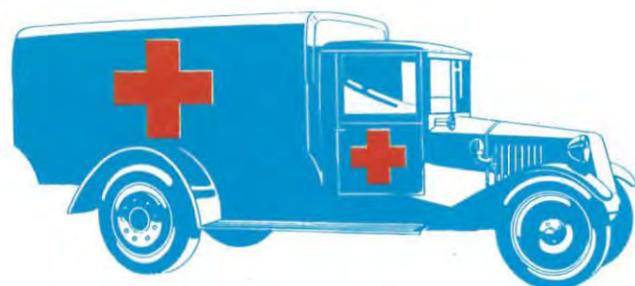
• M. Arnaud, F. Desgeorges : au 78.05.15.11 en Mairie de Brignais, sur rendez-vous.



BRIGNAIS AMBULANCES

T. LOUIS

- MATÉRIEL OXYGÉNOTHÉRAPIE
- MATELAS IMMOBILISATEUR - ATTELLES
- ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE DE MUCOSITÉS



Entreprise Agréée

24 h / 24 h
7 jours sur 7

V.S.L.
TOUTES DISTANCES

11, Route de Soucieu
69530 BRIGNAIS

72.31.60.94

Liaison Radio



Et les transports ?

Améliorer toujours le confort des usagers

Le Maire, vice-président du Conseil Général, et la Commission Transports entretiennent des contacts permanents avec la Direction Régionale des CDL. Des négociations continues ont été suivies d'effets :

- A la demande du Maire et de la Commission, la première navette en provenance de Vienne passe à 6 h. 10 à Brignais, pour arriver à Perrache à 6 h. 30 (accès au TGV).
- Des pourparlers ont été engagés quant à la création d'une navette le samedi soir. En quittant le centre d'échange de Perrache vers 23 h. 30, celle-ci assurerait les retours après spectacles.
- Les CDL ont lancé dernièrement une enquête afin de savoir si les usagers sont favorables ou non à la mise en place d'une navette au départ de Lyon au-delà de 19 h. 45 (les jours ouvrables).
- Quelques modifications ont été apportées aux horaires de la ligne Lyon-Brignais, afin de réduire les plages d'attente des élèves.
- En fait, depuis plusieurs années, les



De plus en plus de Brignairots utilisent les transports en commun.

nombreuses modifications d'horaires ou accroissement du nombre de navettes ont été obtenues grâce au Maire et à la Commission Transports.

Stely Cars

Michel Thiers a engagé des démarches auprès de Stely Cars et des CDL, dans le but d'obtenir que les usagers

puissent avoir accès indifféremment à l'une ou l'autre des deux compagnies.

Les Brignairots, sensibles aux efforts de la Municipalité

Les habitants de Brignais, seuls à bénéficier d'abonnements à tarif préférentiel, sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le mode de transport en commun. En 1989, ont été vendus :

- 19 abonnements CDL
- 73 abonnements jumelés TCL/CDL.

Il est vrai que le tarif de ces abonnements mensuels est plutôt séduisant. Ceux-ci sont subventionnés par une participation importante de la Commune ; ils reçoivent également une petite participation des TCL et des CDL.

Abonnements sans compensation	Abonnements à tarif préférentiel	Participation CDL	Participation TCL	Subvention commune
TCL/CDL 601 F	418 F	15 F	20 F	148 F
CDL 392 F	293 F	15 F	20 F	64 F

Rappelons aux scolaires que le tarif préférentiel de 300 F dont ils bénéficient est obtenu grâce à une subvention très importante du Conseil Général, car le transport d'un élève revient au Département à dix fois plus environ.

Rappelons en outre aux 696 élèves concernés que leur carte de transport leur permet de bénéficier d'une réduction de 50 % les jours fériés et les vacances scolaires.

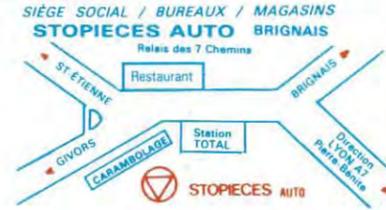


STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

EXPORTATION TOUS PAYS

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASINS
STOPIECES AUTO BRIGNAIS
Relais des 7 Chemins



7. ROUTE NATIONALE 86
Les Sept-Chemins - 69390 Vourles/Brignais
T. 78.05.14.80 - Télex 305.582 - Téléc. 72.31.64.25

NOUVEAU POINT DE VENTE :

- LES MAGASINS DE LA PIÈCE DÉTACHÉE
- AUTOMOBILE, NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE
- SPÉCIALISTE DE LA POSE ALARMES ET AUTO-RADIOS



7. Rond-Point-des-Monts-d'Or, 69009 LYON
Tél. 78.83.02.76 / 78.83.04.10

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30

Des lettres d'or pour un jour inoubliable

Depuis la fin de 1989, chaque couple marié à la Mairie reçoit des mains de M. le Maire ou d'un de ses adjoints, un livret de mariage de création originale. Il s'agit d'un document personnalisé, illustré de magnifiques dessins, gravé à l'or fin sur un papier Canson.

En décidant d'offrir ce souvenir aux nouveaux mariés, les élus et le personnel de l'Etat Civil ont voulu renforcer leur participation à cette cérémonie afin de la rendre encore plus chaleureuse, conviviale et empreinte d'une réelle solennité, car ce n'est pas sans émotion que l'Officier d'Etat Civil célèbre l'union d'un couple en la maison commune.

Remercions donc Florent Garnier, Philippe Zabet-Pagnon et Mme Thiers pour cette heureuse création.



Louis Goumy Chevalier dans l'Ordre National du Mérite



Les 49 années d'activités professionnelles, militaires et sociales de Louis Goumy, viennent d'être honorées par le Président de la République, en le nommant au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, au titre du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Son volontariat en 1943 dans la Résistance en Champagne, puis à la 1^{re} Armée, son dévouement à la cause mutualiste, son bénévolat au sein de différentes associations, trouvent une récompense méritée par cette distinction nationale officielle.

Sa vocation sociale permanente, son souci d'une réelle solidarité pour une meilleure justice sociale, le font, dès 1950 dans le sud-ouest, devenir cofondateur d'une Caisse Complémentaire Médico-Chirurgicale pour les salariés, d'une Caisse Mutuelle de Pré

voyance pour les non-salariés, puis d'être mandataire de grands invalides et handicapés, d'assister les personnes en difficulté, et de participer au portage de repas à domicile, malgré son invalidité à 80 % et ses séjours en milieu hospitalier.

Actuellement Louis Goumy assume avec compétence certaines responsabilités associatives en tant que : secrétaire général de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du Rhône ; conseiller technique à l'Union des Mutilés et Anciens Combattants du Rhône ; vice-président de l'Association des A.C.P.G., A.C. 39-45, C.A.T.M. de Brignais ; conseiller au comité directeur de la Fédération Nationale des Décorés du Travail ; président de la Fédération Rhône-Alpes des Décorés du Travail ; président de l'Association Rhodanienne des Décorés du Travail.

C'est donc une activité exemplaire de volontariat et de bénévolat consacrée au bien de ses semblables par un magnifique témoignage de générosité et constant don de soi, qui est enfin honorée.

Noces d'Or à Brignais

Toutes nos félicitations à Mme et M. SARDA qui viennent de passer une nouvelle fois devant M. le Maire le 3 février 1990.

Le "oui" fut bien aussi intense que celui d'il y a cinquante ans, ils célébraient leurs Noces d'Or en présence de Michel Thiers. Leur sympathique famille et leurs nombreux amis n'ont pas manqué de les fêter comme il se devait.



L'eau : source de vie

En cette fin d'année où nous avons connu un été particulièrement sec, l'eau a toujours coulé en abondance à nos robinets contrairement à certaines régions de France et nous avons pu arroser sans restriction jardins et pelouses. Cette profusion de l'eau nous la devons à l'action constante du Syndicat des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais.

Aucune fuite pour le Syndicat des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais

Pour faire face à l'évolution démographique des 14 communes adhérentes (dont Brignais, représentée par Michel Thiers, vice-président), qui comptent environ 40.000 habitants et à l'implantation de zones d'activités, chaque année le Syndicat établit un programme de travaux comprenant :

- l'amélioration de la production et la protection des ressources,
- le renforcement des ouvrages d'infrastructure,



- et après concertation avec les élus des 14 communes, le renforcement et le renouvellement des réseaux communaux.

De plus, en prévision d'une pollution accidentelle de la nappe phréatique de la Vallée du Garon, le Syndicat a adhéré en 1954 au "Super Syndicat" de Rhône-Sud, dont la zone de captage et de production est située rive gauche du Rhône, entre les communes de Ternay et Chasse-sur-Rhône (vers le pont autoroutier).

Des interconnexions ont été réalisées entre les Syndicats de Chasse-sur-Rhône, Givors, Grigny, Loire, les Monts du Lyonnais, Millery, Mornant, la Communauté Urbaine de Lyon et sont en cours de réalisation avec Marennes, Chaponnay.

Tous ces travaux de grande envergure coûtent cher, ils sont financés en partie par l'Etat, mais principalement par le Conseil Général du Rhône représenté par Michel Thiers.

Le Syndicat est subventionné pour 40 %, la différence est complétée par des emprunts, ses recettes étant la surtaxe que nous payons sur nos factures d'eau.



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS S.A.

Société Anonyme au Capital de 250.000 F
4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. 78.05.14.22

Quelques consignes que nous rappelle la SDEI

1. Vérifier régulièrement l'index de votre compteur tous les robinets fermés, la molette centrale du compteur ne doit pas tourner (attention les m³ excédentaires coûtent cher).

2. Nous sommes encore en hiver, ne pas oublier de protéger votre compteur et l'installation.

3. Attention, tous les employés de la SDEI possèdent une carte professionnelle, ils doivent tous la présenter, en cas de doute n'hésitez pas à téléphoner à la SDEI.

Pour tous renseignements concernant les services de l'eau et l'assainissement, vous adresser à :

S.D.E.I.

144, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.13.08 tous les jours

L'eau est-elle chère ?

Qui ne se plaint pas de la cherté de l'eau à la réception de la facture semestrielle ?

Et pourtant quel drame dans les ménages si le service est interrompu quelques heures, pour des raisons accidentelles ou des travaux.

Quel drame aussi si l'évacuation des eaux usées est obstruée, car ne l'oublions pas, les taxes d'assainissement,

collectivités et gestion sont incorporées à notre facture d'eau.

A l'analyse des factures des abonnements les plus courants 250 L/jour ou 90 m³/an et 500 L/jour pour 180 m³/an qui représentent environ 80% des abonnements souscrits, on constate que :

- 75% de la facture concerne le service de l'eau,
- 20% de la facture concerne le service assainissement,
- 5% de la facture concerne la TVA (taux 5,5%).

Répartition des redevances perçues sur une facture semestrielle de 45 m³ (abonnement 90 m³/an).

EAU :

Gestion	166,44
Syndicat	182,18
Redevance Fonds National	3,83
Agence Bassin Prélèvement Nappe	1,67
Agence Bassin Pollution	17,35
Département Fonds Renouvellement	19,76

ASSAINISSEMENT

Gestion	67,61
Gestion Vallée du Garon	7,72
Commune	29,25
T.V.A. taux à 5,5%	26,09

Montant total

521,90

En examinant plus précisément ce que nous coûte quotidiennement nos 250 L d'eau et l'évacuation de nos eaux usées, on constate que pour :

250 L : le coût est de :	2,86 F par jour
500 L : le coût est de :	5,26 F par jour

pour un service continu et de qualité alors que notre journal quotidien nous coûte 4 F.

**A
C
E
M
P
E**

DÉPANNAGE RÉPARATION

**SPÉCIALISTE
FROID
MÉNAGER**

- **Electro-Ménager toutes marques**
- **Plomberie**
- **Electricité**

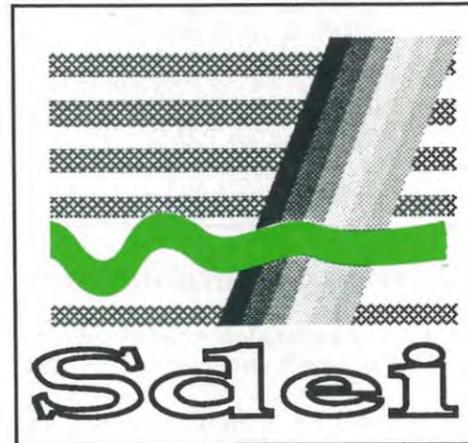
TÉL. 78.05.59.88

Chemin de l'Etang
69530 BRIGNAIS

L'ESPRIT DE SERVICE

24 h/24 - 7 jours/7

DES TECHNIQUES ET DES HOMMES
Pour l'amélioration de la vie quotidienne



Société de Distributions d'Eau Intercommunales

988, Chemin Pierre-Drevet - 69140 RILLIEUX - Tél. 78.98.78.98 - Télécopie 78.08.01.61

**BUREAU DE RÉGION : 224, rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.13.08**

Relations Est-Ouest

Le point de vue de Michel Thiers

Dialogue Nord-Sud !

Non, il ne s'agit pas de développer ici les thèmes d'actualité internationale qui ont pourtant une importance capitale pour l'avenir de notre planète.

Il s'agit plutôt de vous tenir au courant des démarches effectuées par le Maire, votre représentant au Conseil Général, des décisions prises par nos assemblées quant à l'amélioration de la circulation dans notre secteur Ouest/Sud-Ouest Lyonnais.

Les développements de l'habitat, de la démographie, le remarquable essor économique et l'augmentation du parc automobile de notre secteur ont rendu le trafic routier de moins en moins fluide.

Les très nombreuses démarches avec mes collègues Maires ou Conseillers Généraux ont été entendues :

1. Au niveau du rail :

- Réouverture de la ligne Brignais, Chaponost, Francheville, Tassin, Gorge de Loup-Métro, le 2 mai 1991.
- Etudes des possibilités de mieux utiliser les lignes existantes telle que Lyon-Perrache, Vernaison, Givors.

2. Au niveau des routes

Comme c'est souvent le cas, les principales difficultés résident dans le financement :

- L'Etat s'est nettement désengagé vis-à-vis de notre région (180 mF en 1979, 36 mF en 1989 au niveau de la voirie !).
- Les charges du financement sont liées à la nature des travaux et incombent à telle ou telle assemblée (Conseil Général, COURLY, Région).
- Une répartition entre ces différentes collectivités est nécessaire et entraîne, c'est bien normal, des études, des discussions, des délibérations.

Conscient de ces difficultés, j'ai engagé de nombreuses démarches, aidé et soutenu par mes collègues :

- a) Doublement de la A45 et passages à deux niveaux à St-Genis-Laval, Pierre-Bénite avec carrefours européens.
Coût 249 mF
- | | | |
|---------------|-----------------|-------|
| répartition : | Conseil Général | 22,5% |
| | Etat | 55,0% |
| | COURLY | 22,5% |

Les travaux devraient commencer en 1990 par les mises à deux niveaux.

- b) Création d'un pont sur le Rhône dans le prolongement de la A45 afin d'éviter l'engorgement de la A7 et du pont de La Mulatière.

L'étude en a été faite (coût de la construction environ 350 mF), le principe accepté par le Conseil Général et la COURLY. Mais l'Etat doit y participer, c'est ce que nous demandons à M. Delebarre, Ministre de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer.

Tous enfin ont reconnu ce mois-ci l'urgence de cette réalisation, facteur clé de notre qualité de vie et de notre développement économique.

- c) Plusieurs améliorations du tracé et de l'emprise de la RD42 sont retenues entre Brignais et Chaponost.

Deux sorties de la RD42 sur les zones industrielles de Brignais (une côté Ouest, une côté Est) avec mise à deux fois deux voies (Conseil Général).

Création d'un rond-point sur RD42 à hauteur du pont de chemin de fer pour améliorer fluidité et sécurité (Conseil Général).

d) Afin d'améliorer les trafics **Ouest-Est** des Monts du Lyonnais vers l'agglomération lyonnaise, le Conseil Général a retenu le 18 décembre 1989 un schéma de principe de création ou d'amélioration de cinq pénétrantes :

1. entre Lentilly et la Porte de Lyon,
2. entre Grézieu-la-Varenne et Tassin,
3. entre Vaugneray et la RD42 à hauteur de Sacuny,
4. entre Thurins et les 7 Chemins,
5. création d'une déviation à trois voies afin d'éviter les "esses" de la RD 42.

e) De la même façon le Conseil Général a retenu un schéma Nord-Sud RN7 (Lentilly) - RD 42 (à hauteur de Mornant) avec création d'une route neuve en piémont, afin de désenclaver tout le secteur.

Le coût approximatif de ces schémas serait de :

- 400 mF pour le point "d",
- 900 mF pour le point "e".

La concertation est donc engagée avec tous les Conseils Municipaux concernés qui devront procéder aux réservations sur les P.O.S.

Jonction A7/A45 - Travaux d'amélioration

La DDE du Rhône va entreprendre les travaux du pont de Pierre-Bénite en vue de créer une voie supplémentaire pour les usagers de la A45, sens Nord-Sud.

Ces travaux sont programmés de mi-mars à mi-juin pour une première phase et de fin août à début novembre pour l'achèvement. Le chantier sera interrompu de mi-juin à fin août, en raison des départs en vacances.

Pendant toute la durée du chantier (démolition de la piste cyclable, réfection de l'étanchéité, mise en place de glissières latérales en béton, réparation des tabliers...) trois voies de circulation seront maintenues sur les ouvrages : 2 voies pour l'autoroute A7 sens Nord-Sud et une voie pour l'autoroute A45 vers la RN383 (boulevard de ceinture). Cette voie affectée à l'autoroute A45 ne comportera plus de balise d'entrée.

Lors de la deuxième phase de travaux, le mouvement A45 vers Vienne-Marseille ne pouvant se faire sur le pont, des déviations seront mises en place par l'échangeur de la C.N.R. sur la RN383 et par l'avenue Ramboz à St-Fons.

Des itinéraires conseillés seront mis en place par le pont Pasteur et par Irigny, Vernaison et Solaize.

Sécurité

On se plaint souvent du laxisme des autres, de la recrudescence de la délinquance.

Est-il logique de rejeter sur d'autres la part de responsabilité qui est la nôtre ?

Est-il raisonnable d'ignorer les difficultés qu'éprouvent les responsables de notre sécurité que sont les Gardiens de Police, la Gendarmerie, la Justice ? N'y a-t-il pas bien mieux à faire ?

Comment ?

Une certaine éducation et le respect d'autrui sont tout d'abord nécessaires — stationnement, respect des actes essentiels du Code de la Route — respect de la propreté ; mais au-delà de ces attitudes essentielles qui devraient être l'apanage de chacun, la coopération avec nos Gendarmes, nos Gardiens de Police est indispensable.

Pour votre sécurité... Communiqué de la Brigade de Gendarmerie de Brignais

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

La Brigade de Gendarmerie de Brignais est chargée de la sécurité de votre commune. Elle accomplit cette mission à long-terme d'année, de jour comme de nuit.

Mais si nous sommes en mesure de résoudre vos problèmes dans les domaines les plus divers, il faut bien avoir conscience que la sécurité est l'affaire de tous. Cette sécurité concerne les personnes et les biens. En d'autres termes, c'est de vous et des vôtres qu'il s'agit, c'est de vos biens dont il est question. Les agressions, les cambriolages ne doivent pas être considérés comme une fatalité. Vous avez besoin de nous comme nous avons besoin de vous. Ce qui arrive à votre voisin pourrait vous arriver aussi. Il ne faut pas rester inactif et indifférent à ce qui vous entoure. Toute chose qui vous paraît anormale sans pour autant vous sembler importante peut s'avérer d'un extrême intérêt pour notre enquête. C'est à l'évidence ce petit fait que vous nous communiquerez qui souvent nous permettra d'arriver à une solution.

Nous sommes toujours à la recherche du maximum d'efficacité. Avec votre participation active, nous sommes convaincus de pouvoir y parvenir.

La sécurité vous concerne ! Sentez-vous, avec nous, concernés.

STATIONNEMENT

Leur tâche est difficile ! je veux parler des Gardiens de Police Municipaux.

Les mauvaises habitudes difficiles à perdre ! je veux parler des nôtres.

Les places de stationnement sont, il est vrai, en nombre insuffisant.

Nous devons tous agir dans le même sens :

- L'usager doit s'efforcer de stationner correctement ; il y va de la sécurité très souvent.
 - Les gardiens de police se doivent d'expliquer, de sanctionner si nécessaire et les usagers de les comprendre.
 - Il faut éviter d'utiliser des places stratégiques de centre ville en permanence, mais il faut faciliter les rotations.
- Quant aux élus et aux services, ils étudient la possibilité de créer de nouveaux emplacements tout en sauvegardant le cachet de notre bourg.
- Facilité de stationnement.
 - Dynamisme du commerce avec convivialité réciproque client/vendeur.
 - Amélioration de la fonctionnalité des services.
 - Qualité de l'environnement.

Tous ces points essentiels sont les clés du succès d'une ville. Faisons donc converger tous nos efforts dans ce sens.



De mauvaises habitudes difficiles à perdre.

Vous ne pouvez pas exiger d'eux une présence 24 h. sur 24 — vous ne pouvez exiger d'eux de travailler dans la solitude.

Notre secteur est pourtant bien doté en moyens (brigades Territoriales à Brignais, Saint-Genis-Laval, Peloton de surveillance à Brignais),

20 Gendarmes à Brignais au total : 12 Auxiliaires à Brignais

Afin de faciliter la tâche de nos Gendarmes, les quatre communes (Charly, Vernaison, Vourles, Brignais) ont décidé de construire un casernement à Brignais.

Après quelques difficultés administratives, nous avons plaisir à annoncer que les quatre communes ont enfin pris la même délibération de constituer un Syndicat à vocation unique pour la construction et le fonctionnement d'un casernement rue Paul Bovier-Lapierre.

Le Préfet peut donc désormais prendre un arrêté de création du Syndicat.

Ce sera chose faite dans les prochaines semaines.

Les démarches effectuées par Michel Thiers pour le compte du futur Syndicat aboutissent enfin.

Un compromis de vente entre la congrégation des Sœurs de Saint-Charles et le Maire de Brignais, relatif au terrain d'assiette nécessaire, est signé depuis le 31 octobre 1989.

Nul doute que 1990 verra le début de la construction.

L'accord des élus des quatre communes, les dépenses sur leurs budgets communaux, la volonté des populations de participer à cette réalisation, les aides financières de l'Etat (modestes il est vrai), du Conseil Général et surtout la compétence et la motivation du corps de Gendarmerie permettront de mieux réussir à assurer la sécurité des biens et des personnes de notre secteur et particulièrement de nos propres communes.

On aime Brignais, on s'y attache !

Il m'arrive souvent de bavarder avec des anciens, ceux dont les familles sont brignairottes depuis plusieurs générations. Quel plaisir de connaître ainsi un peu plus la vie de son village. Je n'ai pu résister au plaisir de proposer à René Charroin, il y a déjà hélas ! quelque temps, d'insérer son récit dans le bulletin municipal. (Michel Thiers)

Histoires de train à Brignais

En 1908-1910, Brignais était une petite commune (900 habitants environ) à activité principalement agricole.

Chaque dimanche et jour de fête des beaux jours, une foule de Lyonnais débarquaient du tramway "Lyon-7 Chemins", venaient s'y divertir, danser au son du piano mécanique, s'y promener jusqu'aux aqueducs romains, s'y baigner, pêcher, jouer aux boules et aussi y déguster la friture du Garon.

Une gare à Brignais

Comme activité autre qu'agricole, Brignais était bien pourvu en différents commerces et entreprises, sans oublier les nombreux cafés et portepots. D'autre part, les transports hippomobiles y étaient très actifs ; aussi, de nombreux relais y étaient installés. Relais où trouvaient gîte, chaleur, repos, ravitaillement, les nombreux attelages traversant la cité.

Plusieurs grosses foires annuelles s'y tenaient. Un essor nouveau allait être donné à Brignais à cette époque par la construction d'une voie ferrée (voie stratégique) et l'implantation d'une gare voyageurs et marchandises assez importante de par ses dimensions et installations : double voie pour le passage des trains, deux quais air libre et couverts pour les marchandises, trois voies de garage avec plaques tournantes, bascule et grue de 5 tonnes pour grosses manutentions.

L'implantation de cette gare exigea le détournement de la route d'Irigny débouchant dans le tournant de la RN.86 à hauteur de l'avenue de la Gare.

Le nouveau tracé de la route d'Irigny est le tracé actuel, passage à niveau et carrefour N.86.

Brignais devenait donc bien desservi par rapport aux communes avoisinantes — chemin de fer, route nationale, tramway — et était ainsi voué à un développement industriel et commercial.

Nouveau : le quartier de la gare

La gare, située à environ 1 km du centre de la commune, devint vite un pôle d'attraction et en sortie, précurseur d'une foire commerciale et industrielle active. Mais... pour de nombreux habitants de Brignais, c'était presque s'expatrier que d'aller s'installer dans ce nouveau quartier, loin des commerces locaux, écoles, mairie, église. Jusqu'en 1950, construire au-delà du carrefour N.86/route de Champagne/CD.42 était utopique. Cependant de nombreux habitants de ce quartier vous diront encore qu'ils formaient une petite colonie où régnaient une bonne entente et une parfaite harmonie, et un sens commun d'entraide. Par contre, "la gare" comme il se dit toujours, était un peu délaissée des pouvoirs administratifs : manque d'eau, d'installations électriques, chemins mal entretenus, etc... Cependant, il ne faut pas oublier qu'aux environs de 1930, le plus substantiel des ressources de la commune de Brignais était prélevé sous forme de taxes diverses aux commerçants et industriels de la gare.

Pour en revenir aux années 1908-1910, il faut signaler que sitôt cette gare en activité, de nombreux commerçants et industriels des communes avoisinantes : Vourles, St-Genis-Laval,

Orliénas, Soucieu, Mornant, St-Laurent, eurent également recours à ses services. Si bien qu'au carrefour RN.86/route d'Irigny s'implantèrent deux cafés-restaurants qui bénéficièrent de la manne apportée par les voyageurs, mais plus encore par les voituriers et ouvriers procédant au chargement et déchargement des wagons.

En 1908, M. Jean Charroin y achetait des terrains et ouvrait un établissement de bains-douches (le bâtiment sera, par la suite, affecté à usage de bureaux des établissements Charroin), puis construisait son habitation personnelle (maison Claer). Par la suite, il agrandissait ses dépôts par l'acquisition des terrains jouxtant la gare de Brignais, en bordure de la route d'Irigny, du passage à niveau au carrefour N.86. L'idée de Jean Charroin était de profiter mieux encore des services de la voie ferrée en faisant procéder à un embranchement ferroviaire particulier, desservant ses dépôts, évitant ainsi de nombreuses manutentions.

Les établissements Charroin, fondés à Brignais en 1898 par Jean Charroin, occupaient en 1910 sur le plan artisanal une trentaine d'ouvriers, pour atteindre le chiffre de 80 en 1930.

Une jeune zone industrielle

En 1915, au cours de la guerre 14/18, les établissements Haour de Lyon, acquérirent les terrains compris entre le chemin actuel de la Fonderie, le chemin de Chiradie et la route d'Irigny, pour y construire une importante usine à usage de scierie et menuiserie. Sans la proximité de la gare, cela n'eut pas été possible. Cette usine travaillait essentiellement pour les besoins de la défense nationale (caisses à muni-



tions, caisson d'artillerie, bâtiments préfabriqués en bois, dit "cabane Adrian"). L'hôpital militaire de Salonique fut entièrement fait en préfabriqué à Brignais.

Les établissements Haour cessèrent leur activité en 1921, conservant les bâtiments à usage de dépôts de matériel.

En 1920, la fonderie Vincent, implantée à Orliénas, racheta la maison des ingénieurs et une partie des bâtiments pour y transférer ses activités et se trouver près de la gare, dont elle fut un gros utilisateur (réception des wagons de fonte, coke, sable de moulage, réexpédition des produits moulés). La fonderie Vincent occupait une trentaine d'ouvriers.

S'installèrent également dans les bâtiments Haour, les établissements Fourni Paul (fabrique de panneaux bois pour pose de compteuses électriques), les savons "pâte au clairon".

Dans la période 1920/1930 s'installèrent également "les meubles Garola" avec une trentaine d'ouvriers, la tonnerie Godard (Crouzet par la suite), les fonderies "Franco-Belges" qui implantèrent un important dépôt (réception par wagons de leur fabrication : cuisinières, appareils de chauffage, etc... et réexpédition dans toute la région Sud-Est), le garage Pelletier (sol et station BP), les constructions agricoles Thivillon, la menuiserie Dalesmes, le dépôt Jallabert (carrosserie Perraud), les char-

bons Pugnetti, charronage Parraud, charbons et récupérations Conche, Benoît tailleur de pierres (de nombreux caveaux et monuments dans les cimetières de Brignais et des environs portent sa signature), les charbons et eaux gazeuses Rivoire, etc...

A ces constructions commerciales et industrielles s'ajoutèrent les demeures particulières et logements des exploitants ainsi que des logements de gardiens et membres du personnel.

Le quartier de la gare devait encore prendre de l'extension par la suite, de par l'implantation de la zone industrielle Nord.

Après le fer, la route

Suite à l'électrification des lignes Lyon-Marseille, Lyon-Nîmes, vers 1965, la ligne Givors-Tassin passant par Brignais restant à traction mécanique, perdit beaucoup de son trafic, et la gare de Brignais, de son importance. Alors qu'une quarantaine de trains franchissaient journalièrement le passage à niveau route d'Irigny, une seule navette aller-retour Givors-Tassin y circule actuellement, les jours ouvrables. Cela peut-être dans l'attente d'un regain d'activités.

Il faut signaler qu'en revanche, les transports routiers, beaucoup plus souples, ont pris la relève.

Quant à la gare, il ne faut pas manquer de souligner les services rendus aux producteurs de fruits de la région, pendant la belle saison. Les fruits récoltés, emballés, conditionnés, collectés par les expéditeurs en fruits (Jallabert, Terrasse, Beaugis, Bontempo, etc...) chargés par wagons complets, pris en charge par des trains spéciaux, quittant Brignais vers les 16 h., étaient acheminés directement sur Paris, où ils étaient mis en vente dès 3 h. du matin aux halles centrales.

La gare de Brignais rendit encore de nombreux services déterminants pour l'essor de la commune ; et n'est-ce pas dans ses murs que furent tournées certaines séquences du film "La Roue". Combien de Brignairots ont-ils assisté aux scènes de tournage ?

Pendant la période de l'Occupation, la gare de Brignais vit circuler et même stationner de nombreux convois militaires de l'armée allemande, principalement les troupes de l'"Africa Corps" à destination de la Tunisie et de la Lybie, via Marseille. Pour ce motif, la voie fut plusieurs fois plastiquée payant ainsi son tribut à notre libération.

Que va devenir ce fameux quartier, et que vont devenir les industries et commerces qui y sont implantés et qui ont participé grandement au développement de Brignais ?

Des projets sont en cours... un dossier à suivre.

R. CHARROIN

Rencontre délégation québécoise/industriels de l'Ouest Lyonnais

Le courant passe...

A l'occasion de la visite dans l'Ouest Lyonnais d'une délégation québécoise, la Jeune Chambre Economique de Brignais et de l'Ouest Lyonnais a organisé et animé une rencontre entre des représentants d'entreprises de l'Ouest Lyonnais et deux responsables du développement économique de la ville de Trois-Pistoles.

Développer la coopération économique...

La réunion, qui a rassemblé une vingtaine de personnes à l'Espace Culture Loisirs de Brignais, avait pour objectif d'étudier les opportunités d'échanges économiques et commerciaux entre la région canadienne des Basques et les entreprises de l'Ouest Lyonnais.

Le territoire des Basques est situé au cœur du Bas Saint-Laurent à 500 km au Nord-Est de Montréal. L'agriculture occupe une place de premier plan dans l'économie locale, en particulier par la production de lait et de pommes de terre. Pour mieux maîtriser les problèmes de surproduction, les Québécois doivent accentuer leurs efforts pour transformer leurs produits de base en fromages, plats cuisinés... L'Ouest Lyonnais compte de nombreuses sociétés en pointe dans ce domaine, parmi lesquelles deux entreprises représentées lors de la rencontre Candia pour la transformation du lait et Clauger pour les tech-



niques du froid adaptées à l'agroalimentaire. Des coopérations sont également envisageables dans la filière textile, où notre région est également performante, comme l'a souligné M. Roland, représentant de la société Reine Maille.

...par des échanges commerciaux et technologiques

De plus, les Québécois cherchent à exporter en France leur fameux sirop d'érable par l'intermédiaire d'un distributeur local. Une dégustation a confirmé l'intérêt de cette opération. Le Commissaire Industriel de Trois Pistoles a présenté le programme d'aide à l'investissement favorisant l'implantation d'entreprises françaises dans la région des Basques. C'est une manière efficace de contourner la protection-

nisme canadien, à condition de trouver un partenaire sur place. M. Poichot, Président de l'Association des Entreprises de Chaponost, a très justement synthétisé le sentiment des industriels présents, en observant que, au-delà d'éventuels échanges commerciaux ou technologiques, l'intérêt d'une telle rencontre se situait surtout dans l'enrichissement mutuel de chaque partie par la confrontation des ressentis, des expériences et des objectifs.

Ne doutons pas qu'après le délai nécessaire de réflexion et de préparation, les entreprises de l'Ouest Lyonnais donneront suite à ce premier contact et sauront bientôt concrétiser leur relation avec nos "cousins" francophones du Nord de l'Amérique.

C. CORTINOVIS
Président JCE Brignais Ouest Lyonnais

Brignais, centre de réflexion franco/québécois

Les 2, 3 et 4 mars dernier, six représentants de la Province de Québec (Trois-Pistoles, St-Jean de Dieu, Notre Dame des Neiges) étaient accueillis par Michel Thiers, Christiane Boute et Denise Chermette pour un bref séjour à Brignais, qui devait leur permettre de rencontrer les élus locaux, industriels du Parc d'Activités, responsables de la vie associative et de visiter les différents équipements de la commune.

Suite logique du voyage au Québec de E. Adrien, I. Michaut et de D. Falque, l'organisation de ces journées d'étude avait été confiée à l'O.C.B.

Au cours d'un repas amical, Maires, Adjointes et Conseillers du Canton purent exposer leurs principes de gestion, leurs priorités et développer leur désir de mettre en place une réelle synergie avec la région de Trois Pistoles, en collaboration, bien sûr, avec le Centre Jacques Cartier dirigé par Alain Bideau, orchestrée par les responsables de la Jeune Chambre Economique de Bri-

gnais et de l'O.L., la table ronde organisée à l'Espace Culture Loisirs le samedi permettait aux industriels français de faire le point avec Daniel Gagnon (Commissaire Industriel de Trois-Pistoles) et Denis Leclerc, sur les besoins réciproques et opportunistes d'échange en matière de recherche agro-alimentaire essentiellement et d'ouverture de créneaux de commercialisation (avec implantation d'unités de production) cf. article de la Jeune Chambre Economique.

Michel Thiers rappelait à cet effet, les nombreuses possibilités encore offertes par le Parc d'Activités de Brignais et ses 20 ha commercialisables.

Du côté des associations brignairottes, deux projets culturels importants voyaient le jour :

- d'une part l'élaboration à l'horizon 1991 d'une tournée des Amis de l'Orgue avec à la clé des concerts dans plusieurs villes : Trois-Pistoles (dont l'église est l'une des plus réputées du Québec), Québec-Ville ou

les régions des Basques et de Rivière du Loup ; une façon de promouvoir et de dynamiser les efforts de nos jeunes organistes ;

- d'autre part l'organisation d'échanges réguliers (expositions, voyages d'étude...) entre l'Association des Peintres de Brignais et du Clair Obscur et leurs homologues canadiens. L'idée d'une participation des Peintres Brignairots au "Symposium 91" de Trois-Pistoles était lancée.

Si aucun document officiel n'a ratifié ces trois journées, il est évident que les pôles d'attraction sont multiples entre le Sud-Ouest Lyonnais et la région de Trois-Pistoles et que chacun s'est engagé à faire progresser les dossiers exposés.

Un grand merci aux familles hôtes qui ont hébergé la délégation québécoise et renforcé la cordialité de leur séjour.

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration
Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor



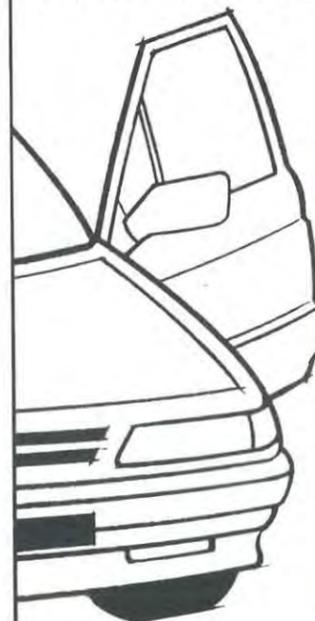
117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

carrelage rustique
mosaïque
marbre
maçonnerie
cheminée décor
pierre

entreprise
Daniel Afferri

les hauts de collonges
1 chemin de chantevent
69530 brignais
tél. 78.05.09.47

POUR VOTRE VOITURE ?



Le
coup
de
pouce
d'un
ami

Caisse d'Epargne
de Lyon  L'AMI FINANCIER

BRIGNAIS, 106 rue Général de Gaulle - Tél. 78.05.19.12

PERSPECTIVES PLUS

193, rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 72.31.64.90

• PERGOLAS • GLORIETTES
TREILLAGES DÉCORATIFS • CLAUTRAS



PRIX FABRICANT

Un problème d'assurances?
Auto, retraite, habitation...
Une seule réponse, un seul contact.

à **BRIGNAIS**

158, rue Général de Gaulle
☎ 78.05.09.51

 **GROUPAMA
MUTASUDEST**

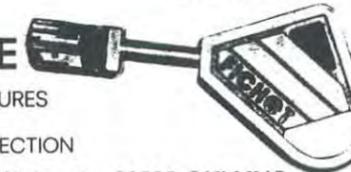
30 rue de St Cyr - 69009 Lyon - Entretien réglé par le Code des Assurances

ETS. SANCHEZ

POINT FORT  FICHET 

TOUTE
LA SECURITE

la nouvelle sûreté 787



PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION

7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS

Assistance
24 h/24 h **78.51.04.36**

DEVIS
GRATUIT

(sous leur entière responsabilité)

Les élus de gauche et les transports en commun

Depuis trop longtemps, on parle des transports à Brignais. Même si les fréquences de passage ont été augmentées, beaucoup d'améliorations restent à apporter pour que le service dans notre commune soit satisfaisant.

Souvenez-vous, pendant la campagne pour les élections municipales de mars 1989, nous préconisions la

mise en place d'une navette, pour les déplacements à l'intérieur de la commune et pourquoi pas, une liaison avec les TCL à Saint-Genis-Laval ou à Pierre-Bénite. Cette proposition reste une solution possible et rendrait service à bon nombre de Brignairots, mais il s'agit d'une décision politique qui appartient à la majorité du Conseil Municipal.

Par contre une amélioration réelle et durable des transports CDL est possible. Vous pouvez nous aider à la réaliser. Dans ce but, nous souhaitons connaître vos besoins. Nous vous proposons un questionnaire (anonyme si vous le souhaitez). Remplissez-le, c'est important. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration. **Les élus de Gauche**

QUESTIONNAIRE USAGERS C.D.L. et STELY

Cochez d'une croix vos réponses aux différentes questions S.V.P.

1. FRÉQUENTATION D'UTILISATION		2. DESTINATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Quotidienne • Hebdomadaire • Week-end • Mensuelle • Quelquefois 		<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Genis • Oullins • Lyon • Givors • Saint-Etienne • Vienne 	
REMARQUES :			
3. HORAIRES DÉPART		4. HORAIRES RETOUR	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 h. à 8 h. • 8 h. à 10 h. • 10 h. à 12 h. • 12 h. à 14 h. • 14 h. à 16 h. • 16 h. à 18 h. • 18 h. à 20 h. 		<ul style="list-style-type: none"> • 6 h. à 8 h. • 8 h. à 10 h. • 10 h. à 12 h. • 12 h. à 14 h. • 14 h. à 16 h. • 16 h. à 18 h. • 18 h. à 20 h. 	
REMARQUES :			
5. QUALITÉ DU SERVICE		Satisfait	Non Satisfait
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des horaires • Tarifs • Accueil par chauffeur • Confort du transport • Surcharge • Emplacement des arrêts 			
AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES :			
6. SITUATION		Scolaire	Etudiant
		Retraité	Chômeur
			Salarié
			Autre
AGE	SEXE	QUARTIER	

A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres de :

BRIGNAIS POUR TOUS - Maison des Associations

Si vous souhaitez être associé(e) à notre démarche pour l'amélioration du service de transport, veuillez communiquer :

NOM :

ADRESSE :

Tél. :

JUMELAGE

Brignais/Hirschberg : rencontre des deux Comités de Jumelage

Les 23, 24 et 25 février 1990 le Comité de Jumelage d'Hirschberg, présidé par Werner Oeldorf (Maire d'Hirschberg), et le Comité de Jumelage de Brignais, conduit par Michel Thiers, se sont rencontrés à Ihringen am Kaiserstulh en R.F.A. La délégation française était composée de MM. Thiers, Degaches, Darfeuille, Mayre, Westphal, Mmes Musy, Boute, Chauvin, Milles Thiers et Gaillard. A la réunion participaient également Mme Kuttler, Maire de Schweighouse, et son Adjoint M. Klein.

Pendant les deux séances de travail, le samedi après-midi et le dimanche matin, un grand nombre de questions concernant le Jumelage ont été abordées : les échanges (au niveau des associations, des scolaires et des jeunes), le renouvellement de l'organisation du Jumelage avec l'institution d'un secrétariat Jumelage/Europe (responsable à Brignais : Mme Christine Chau-

vin) et la question d'instaurer des relations avec une ville en R.D.A., (question qui a été soulevée par M. Oeldorf). La ville d'Hirschberg souhaiterait en effet entrer en contact avec une ville en R.D.A. afin de lui porter l'aide nécessaire. La délégation d'Hirschberg avait tenu en toute amitié à demander — avant toute démarche — l'avis des Brignairots.

Au nom du Comité de Jumelage M. Thiers a répondu :

« En 1986, nous avons décidé de jumeler nos deux villes afin de resserrer nos liens d'amitié, de confiance réciproque dans le cadre de l'Europe. Nous y avons réussi — nous sommes devenus des amis —. La soudaineté des événements survenus dans les pays de l'Est depuis quelques mois et plus particulièrement en R.D.A., avec les très nombreuses demandes de migration vers la R.F.A. vous entraînent à établir irrésistiblement des liens plus étroits

avec une ville de la R.D.A. afin de l'aider à vaincre ses difficultés.

« Vous nous avez fait l'amitié de nous demander notre avis.

« Les représentants du Comité de Jumelage ici présents y sont sensibles et vous disent que cela ne changera pas les relations de confiance et d'amitié qui ont été tissées avec vous.

« Pour ce qui concerne notre participation à vos côtés, nous souhaitons, de retour à Brignais, en parler avec l'Association du Jumelage et le Conseil Municipal afin de vous indiquer dans quelles conditions nous pourrions apporter notre contribution. Cela ne diminue pas notre volonté de réussir la consolidation de cette fraternité si nécessaire à l'équilibre de l'Europe avec vous ».

A l'issue de la rencontre, il a été décidé que le 5^e anniversaire du Jumelage en 1991 serait fêté à Hirschberg, le 10^e à Brignais.

KRYS. COLLECTION A PRIX CANON.

SYNERGIE/POLARS

175 F

MONTURE VIRGINIE
KRYS DIFFUSION
Offre valable jusqu'au 31.03.91

krys

KRYS, TU M'OUVRES LES YEUX

OPTIQUE TORRILHON

BRIGNAIS 78.05.13.92

Informatisation de la bibliothèque



Depuis janvier 1989, l'équipe travaille dans les bureaux, à informatiser le fonds de livres de la bibliothèque. Chaque livre a été saisi et les données rentrées dans l'ordinateur (temps de saisie : 5 à 10 mn par livre, aujourd'hui 12.000 volumes saisis). Nous continuons à informatiser les livres achetés au fur et à mesure.

Depuis un mois, nous saisissons le fichier emprunteurs selon les informations que ceux-ci ont données sur les fiches que nous leur avons remises. A partir de là, nous avons préparé pour chacun une carte informatique comprenant un code barre et le nom du lecteur. Chaque lecteur, inscrit et à jour de sa cotisation (35 F/an pour adulte et gratuit pour enfants de moins de 14 ans) recevra donc sa carte à son prochain passage à la bibliothèque.

Mardi 7 février, ouverture du prêt informatisé au public. La carte indispensable pour emprunter vos quatre livres est précieuse. Ne la perdez pas.

Ce système nous permettra de simplifier les opérations de prêt. Plus tard, les lecteurs pourront aussi faire des recherches documentaires grâce à des minitels installés dans la bibliothèque.

En somme l'informatique doit simplifier les tâches manuelles et répétitives et permettre au personnel de se consacrer plus complètement au public.

Bientôt à la bibliothèque

1. Conférences

• Vendredi 16 mars à 20 h. 30 : conférence sur J. Kessel : sa vie, son œuvre, par Mlle Mullie Françoise, professeur de lettres.

• En avril : présentation du livre par l'auteur : J. Etevenaux "Mlle de Quincié", Ed. France Empire.

Signature, vente.

2. **Heure du conte** : pour les enfants de 5 à 8 ans, de 15 h. à 16 h. à la bibliothèque

• mercredi 28 mars

• mercredi 25 avril

• mercredi 30 mai.

3. Visite d'une conteuse professionnelle.

Le sport à Brignais

ASB-Foot : les buts de la victoire

Mardi 13 février, les dirigeants de l'ASB-Foot se sont réunis pour récompenser l'équipe Juniors, qui a remporté le challenge de l'offensive 89/90 du District du Rhône.

Dans le cadre du championnat, cette compétition regroupait cette année une centaine de clubs du département.

La distribution des récompenses a été faite par les responsables du "Crédit Agricole" qui patronne ce challenge en présence des principaux dirigeants du District du Rhône, le Président Cherblanc en tête. MM. Jean Darfeuille et Franck Desgeorges représentaient à cette occasion la Municipalité, en plus de leurs responsabilités au sein du Club.

Palmarès 89 des sportifs brignairots

A l'heure où le Département honore ses champions 89, Brignais-Magazine se doit de rappeler diverses performances réalisées par les sportifs de la commune au cours des compétitions régionales et départementales.

• Gymnastique rythmique et sportive féminine :

Individuelle : Empiaz Laetitia, 1^{re} Régionale.

Equipe : Bouchard Myriam, Beynat Véronique, Lombard Sylvie, Auzuech Choralie, Auzuech Stéphanie, 1^{re} Régionale. — Bailly-Comte Géraldine, 1^{re} Départementale, Bourron Dorine, 1^{re} Départementale.

• Gymnastique masculine :

Thomas Alexandre, huit fois 1^{er} en compétition Départementale.

• Tennis de table :

Janin Claude, Champion du Rhône (Vétérans).

Petit Rodolphe, Champion du Rhône (Minimes).

Perren Guillaume, Champion du Rhône (Poussins).

• Tir à l'arc :

Cœur Daniel, Champion du Rhône (Vétérans).

• Cyclisme :

Ajoutons une mention spéciale pour un Brignairot, Pascal Chavant, qualifié pour le Championnat de France cycliste sur route 1990 dans l'équipe de Cyril Guimard.

Très en vue depuis le début de la saison, rapide au sprint, animateur infatigable, Pascal Chavant (V.C. Lyon-Vaulx-en-Velin) est un des hommes en forme de ce début de saison, Michel Theze, entraîneur national de l'équipe de France cycliste amateur, l'a déjà sélectionné pour les Tours de Normandie et de Basse-Saxe (R.F.A.) (cf. article paru dans "L'Equipe" du vendredi 9-3-90).

S'il continue sur sa lancée le professionnalisme sera au rendez-vous prochainement.



chantiers / entretien / dépannages immédiats



**JEAN-PIERRE
SIMONET**

plomberie
chauffage
zinguerie
couverture

69230 ST-GENIS-LAVAL ☎ 78 56 25 09

NOUVEAU

PHARMACIENS

le MONDE "bouge" !

évoluez avec lui, nous vous en donnons la possibilité.

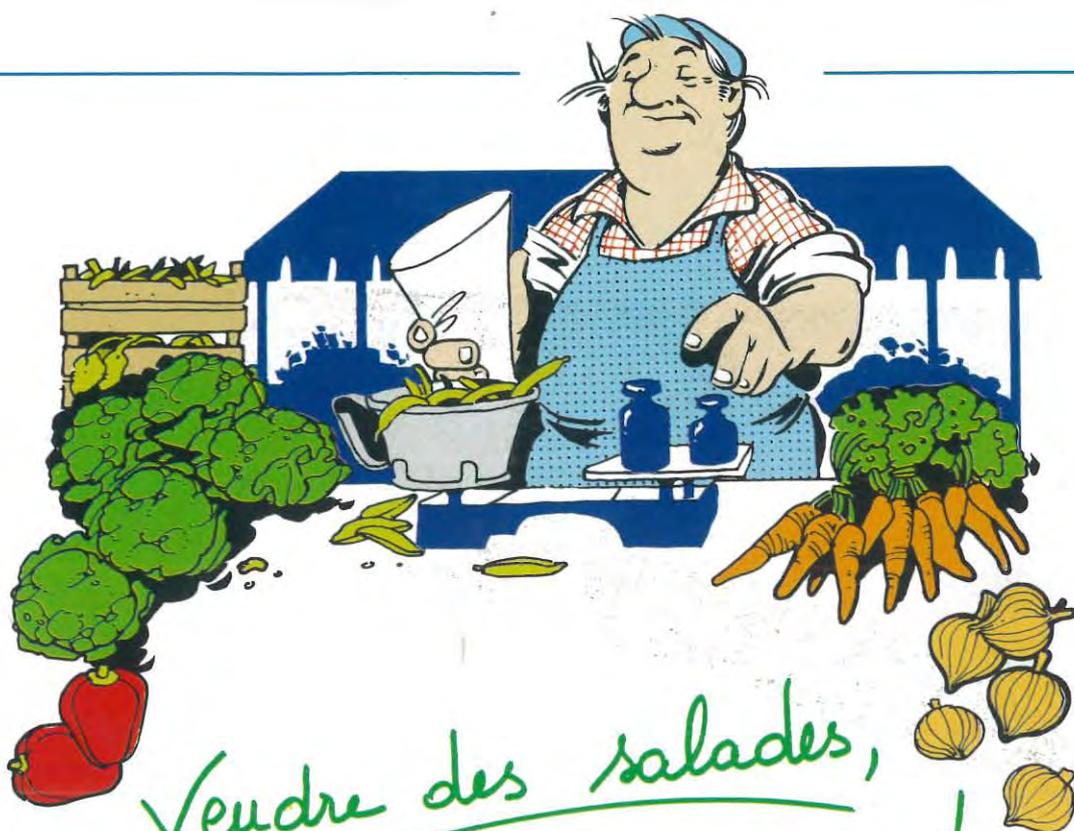


CANUT 88 - CONCEPT MOBILIER
MODULAIRE ÉVOLUTIF ET PAYSAGER
brevet n° 88-16015.

BOLSSON

entreprise
agenceur-concepteur fabricant

32, avenue des Belges, 69230 St-Genis-Laval (Lyon). Tél. 78 56 13 50



Vendre des salades,
c'est pas notre truc!

Par contre si vous recherchez un conseil,
une idée ou simplement une entrevue amicale,
alors n'hésitez pas, faites appel à nous.

COMMUNICATION
ÉCRITE, GRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHIQUE

*Imprimerie
du Montet*

11 rue F.-Darcieux, 69230 St-Genis-Laval
Tél. **78.56.19.11**

LASERCOLOR

PIERRE ROCHEBLOINE
14 rue des Ronzières, 69530 Brignais
Tél. **78.05.16.93**

Deux entreprises à votre écoute.